



LA RENCONTRE

Association loi de 1901 (J.O. 24 & 25 mai 1963) Affiliée à l'U.N.A.P.E.I.

RAPPORT FINANCIER 2006

Projet soumis à l'Assemblée Générale du 18 JUIN 2007

Siège social : 14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES Tél. : 01 39 23 96 30 – Fax : 01 39 23 96 31 - Email : ass.larencontre@free.fr

I.M.E. « LA RENCONTRE »
5, impasse R. Mouchotte 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 89 40 – Fax : 01 39 54 77 35

RESIDENCE « VILLA DU CEDRE »
14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 23 16 70 – Fax : 01 39 23 16 71

C.A.T. « ATELIERS DE LA RENCONTRE »
Site : « ART ET BOIS »
7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 10 50 – Fax : 01 39 23 10 51

Site : « LE CEDRE »
14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 23 19 70 – Fax : 01 39 23 19 71

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
114, rue de Versailles 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 04 53 – Fax : 01 39 55 00 68

SERVICE RELAIS
114, rue de Versailles 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 63 06 – Fax : 01 39 55 00 68

SERVICE ACCUEIL DE JOUR (S.A.J.)
7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 15 80 – Fax : 01 39 23 15 81

CLUB ACCUEIL AMITIE (C2A)
7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 15 80 – Fax : 01 39 23 15 81

LA RENCONTRE

Association régie par la loi de 1901 et affiliée à l'UNAPEI
14, Avenue Mirabeau 78000 Versailles SIRET 77570891000077 APE 853C

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2006, PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUI 2007

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration, dans sa séance du 23 avril dernier. Il m'appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué cet audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à exprimer, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'art. L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je souligne les éléments suivants.

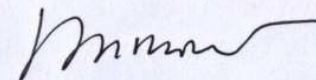
1/ Conformément au décret du 31 mai 2006 relatif au financement et à la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux, l'association présente ses comptes sans distorsion avec le plan comptable administratif M22, donc sans inscrire en provision la charge due sur les congés à payer au personnel. Cet engagement figure en annexe pour 254 000 €, mais, à la suite de l'avis du Conseil national de la comptabilité, il sera déduit des capitaux propres au bilan 2007.

2/ La valeur patrimoniale des locaux du futur CAT à Buc, soit 1,5 M€, à laquelle il faudra ajouter les travaux d'aménagement réalisés sur fonds propres en 2007 (0,6 M€ environ), est tributaire du financement qui sera consenti par l'Etat. A ce jour, un accord de principe porterait la durée d'amortissement du bâtiment sur une trentaine d'années, alors que l'association devra faire face à un emprunt courant sur 20 ans. Il pourra en résulter une mobilisation supplémentaire des fonds propres de l'association tant que l'échéance du plan d'amortissement ne sera atteinte.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas observé à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier.

Versailles, le 18 juin 2007



RAPPORT FINANCIER

1- Capacité d'accueil et activités

La capacité d'accueil du CAT est portée de 138 à 148 places ; ce qui porte la **capacité d'accueil de l'Association de 300 à 310 places à fin 2006** en sachant que certains usagers bénéficient simultanément d'une prise en charge par plusieurs de nos établissements.

Cinq places supplémentaires sont octroyées en 2007 dans le cadre de la délocalisation du CAT à Buc.

L'activité globale en 2006 (journées réalisées) enregistre une évolution de 0,45 % par rapport à 2005 (+314 journées liées au surcroît occasionnel d'activité de l'IME et de la Résidence).

2- Effectifs

Les **effectifs de personnel** enregistrent **en fin d'exercice**, un total de **97,83 ETP** contre 92,95 ETP à fin 2005 et 85,83 ETP à fin 2004 :

- +1,64 ETP pour le CAT,
- 0,20 ETP pour le Service d'Accompagnement (budget maintenu par l'appel au personnel extérieur),
- +0,15 ETP pour le Service d'Accueil de Jour,
- +3,29 ETP pour la CHL,
- soit une **évolution globale de 4,88 ETP**.

Ces effectifs sont répartis sur 113 personnes. Et avec l'effectif de nos travailleurs du CAT qui sont au nombre de 148, ce sont **261 personnes qui sont inscrites dans nos registres de paye** (contre 245 l'an passé).

Au titre de l'exercice **2007**, un **effectif de supplémentaire de 0,75 ETP** est accordé pour les budgets déjà discutés et notifiés (+0,50 à la Résidence, +0,25 au siège social pour porter le poste de Secrétaire général de 0,75 à 1 ETP).

3- Recettes effectivement perçues

Les dotations effectivement perçues pour les **budgets sociaux** de nos établissements ont connu une évolution de 12,32 % en passant de 4 951 400 euros constatés en 2005 à **5 561 651 euros** arrêtés en 2006.

Ce taux d'évolution est ramené à 7,39 % après la déduction des crédits non pérennes octroyés par la DDASS (168 000 € pour le CAT et 76000 € pour l'IME) pour financer les opérations exceptionnelles et en partie celles relatives au projet de délocalisation de ces deux structures.

Au titre du **complément de rémunération** de nos travailleurs en CAT, **financés par la Direction du Travail**, une évolution de 1,52 % est constatée sur cet exercice pour atteindre une recette en fin d'exercice de **1 288 000 euros**.

Le **chiffre d'affaires du CAT** (hors refacturation des affranchissements) est en hausse de 9,84 % : **448 400 euros** constatés en 2006 contre 408 300 euros arrêtés en 2005.

Le **budget des frais de siège est en constante évolution** grâce à l'évolution des activités des établissements et au développement des projets. Ce budget passe de 132 751 euros en 2005 à 144 340 euros en 2006 (+8,73 %) et à 162 206 en 2007 (+12,38 %). Les dépenses des frais de siège sont réparties sur les budgets des établissements en fonction du total des charges d'exploitation du dernier exercice clos.

Hormis les produits annexes qui ont pour effet de neutraliser certaines dépenses, **c'est un budget de plus de 7,4 millions d'euros que l'association gère en 2006** (toutes origines confondues) contre 7 millions en 2005 et 6,2 millions en 2004.

Association LA RENCONTRE

.../...

4- Résultat administratif

Les comptes annuels de cette année affichent un **résultat administratif de 485 120 euros** contre 17 915 euros prévus au budget de ce même exercice, soit un différentiel de 467 205 euros (485 120 € - 17 915 €). Pour mémoire, le résultat administratif global de l'exercice 2005 était de 133 633 euros.

Le tableau ci-après permet d'analyser les origines du différentiel budgétaire :

Surplus de facturation de prix de journées		149 704 €
IME (+222 journées)	55 082 €	
Résidence (+920 journées)	94 622 €	
Dépenses de personnel d'encadrement		211 911 €
IME	22 984 €	
CAT (Budget social)	78 035 €	
Résidence	17 923 €	
Service Accueil Habitat	31 627 €	
Service Relais	18 446 €	
SAJ	-1 280 €	
C2A	1 828 €	
CHL	32 841 €	
Ateliers du CAT	5 078 €	
Siège social	4 429 €	
Salaires des travailleurs du CAT		59 356 €
Produits financiers (siège social)		16 145 €
Exploitation courante		104 685 €
IME	14 231 €	
CAT (Budget social)	40 578 €	
Résidence	-4 672 €	
Service Accueil Habitat	-2 059 €	
Service Relais	3 053 €	
SAJ	6 755 €	
C2A	4 316 €	
CHL	20 307 €	
Ateliers du CAT	17 113 €	
Siège social	5 063 €	
Chiffre d'affaires		-74 597 €
Total du différentiel budgétaire		467 204 €
Résultat administratif prévisionnel		17 915 €
Résultat administratif constaté		485 119 €

Le surplus de facturation de prix de journées résulte d'un surcroît occasionnel de l'activité de l'IME et de la Résidence.

L'économie budgétaire sur les dépenses de personnel d'encadrement provient de la vacance des postes et du recrutement tardif des postes nouvellement obtenus.

Les salaires des travailleurs financés par les ateliers (hors complément de rémunération) ont été budgétisés sur une capacité de 148 places en année pleine alors que l'obtention des 10 places supplémentaires a pris effet au 1^{er} septembre 2006 et donc une admission progressive en fin d'année.

Le **placement financier** en valeurs mobilières a apporté en 2006 une recette financière de près de **47 000 euros** (nette des frais de gestion) ; contre 31 000 euros constatés en 2005 et un surplus de 16 145 euros par rapport à la prévision budgétaire et ce, du fait de l'accroissement des fonds en placement et d'un taux de rendement nettement meilleur à celui de l'an passé (2,61 % en 2006 contre 1,80 % en 2005, avant frais de gestion). Ces produits financiers permettent de financer les dépenses non inscrites aux frais de siège.

Le chiffre d'affaire réalisé (hors affranchissement) est inférieur à la prévision budgétaire de 74 597 euros. Le résultat des ateliers est excédentaire et l'insuffisance budgétaire de chiffre d'affaires ne présente pas d'impact sur le résultat puisque corrélativement, certaines dépenses n'ont pas été réalisées.

Pour mémoire, les résultats administratifs présentés ci-dessus résultent de l'addition des résultats comptables et de la reprise des résultats administratifs de l'exercice « n-2 », soit 2004.

5- Situation financière

A fin 2006, le capital restant dû s'élève à 10 000 euros (remboursement jusqu'en 2010) sur l'**emprunt** contracté en 1990 pour l'achat des appartements **du Service d'Accompagnement**.

Le coût d'**achat** (effectué en octobre 2006) **des nouveaux locaux du CAT à Buc** s'élève à 1 549 470 euros (1 450 000 euros de la valeur du bien et 99 470 euros d'impôt sur la mutation et de frais d'actes). Cet achat est financé par :

- ✚ un **emprunt** contracté en octobre 2006 auprès de la Banque Populaire pour un montant de **1 140 000 euros**, au taux de 3,80 % et remboursable sur 20 ans,
- ✚ et des **fonds propres** d'un montant de **409 470 euros**.

.../...

Association LA RENCONTRE

.../...

Le coût prévisionnel est estimé à 622 721 euros pour **les travaux en cours en 2007 sur le site de Buc et à 58 928 euros pour les équipements** (matériel et mobilier de cuisine), soit un **total de 681 949 euros**. Ces travaux et équipement sont financés par les fonds propres, soit un **total d'autofinancement prévisionnel en fin d'opération de 1 091 119 euros** (409 470 € + 681 649 €).

A noter que les amortissements du bâtiment (sur 30 ans), des travaux (sur 20 ans) et des équipements (selon le principe habituel) débuteront en 2007. Toutefois, les intérêts courus du dernier trimestre sur l'emprunt sont inscrits dans le résultat 2006 du budget social du CAT (7 200 euros).

Une **subvention d'investissement** (avec droit de reprise) sera **octroyée** en 2007 **par l'Association à l'IME pour un montant de 150 000 euros**. Cette subvention permettra l'équilibre du fonds de roulement d'investissement de la structure subventionnée.

Le **projet d'ouverture du Jardin d'Enfants Adapté (JEA)** sur la commune de Trappes est prévu pour 2008 **avec un budget de fonctionnement de 392 000 euros**.

François DAUCHEZ
Trésorier

BILAN

ACTIF	Exercice 2006			Exercice 2005	PASSIF	Exercice	Exercice
	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET	NET		2006	2005
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	62 597,51	-39 201,54	23 395,97	29 658,42	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 607 121,88	1 578 128,01
Frais d'établissement	62 597,51	-39 201,54	23 395,97	29 658,42			
Immobilisations corporelles	3 609 826,42	-2 312 532,70	1 297 293,72	1 238 249,22	Fonds associatifs avec droit de reprise	18 542,54	22 602,78
Constructions	1 649 765,71	-832 890,85	816 874,86	861 210,35			
Installations techniques, matériels et outillage	767 026,85	-664 819,98	102 206,87	87 498,49	Projets associatifs (fonds d'innovations sociales)	171 224,51	171 224,51
Autres immobilisations corporelles	1 193 033,86	-814 821,87	378 211,99	289 540,38			
Immobilisations corporelles en cours	1 568 404,77		1 568 404,77		Réserves	944 972,58	948 232,30
Autres immobilisations corporelles en cours	1 568 404,77		1 568 404,77				
Immobilisations financières	16 445,75		16 445,75	16 689,42	Report à nouveau	280 176,64	285 684,28
Dépôts et cautionnements versés	16 445,75		16 445,75	16 689,42			
TOTAL 1	5 257 274,45	-2 351 734,24	2 905 540,21	1 284 597,06	Résultat comptable de l'exercice	359 500,27	15 116,27
ACTIF CIRCULANT					Subventions d'investissement renouvelables	40 513,98	35 549,37
Créances	1 288 748,42		1 288 748,42	957 911,50			
Créances redevables et comptes rattachés	1 258 473,84		1 258 473,84	940 040,92	Provisions réglementées	62 653,33	62 653,33
Autres créances	30 274,58		30 274,58	17 870,58	TOTAL 1	3 484 705,73	3 119 190,85
					Provisions pour risques et charges	657 379,11	544 233,11
Valeurs mobilières de placement	1 887 754,18		1 887 754,18	1 825 827,90	TOTAL 2	657 379,11	544 233,11
Disponibilités	-295 701,04		-295 701,04	62 911,88	DETTES		
Banques	-301 580,51		-301 580,51	58 478,03	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	1 143 750,23	12 524,22
Caisses	5 879,47		5 879,47	4 433,85	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 456,39	95 062,72
Charges constatées d'avance	10 278,53		10 278,53	6 576,51	Dettes fiscales et sociales	204 121,67	218 282,45
TOTAL 2	2 891 080,09		2 891 080,09	2 853 227,79	Autres dettes	205 207,17	148 531,50
					Produits constatés d'avance		
CHARGES À RÉPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES					TOTAL 3	1 654 535,46	474 400,89
TOTAL 3							
TOTAL GÉNÉRAL	8 148 354,54	-2 351 734,24	5 796 620,30	4 137 824,85	TOTAL GÉNÉRAL	5 796 620,30	4 137 824,85

COMPTES DE RÉSULTAT

CHARGES	Exercice n 2006	Exercice n-1 2005	PRODUITS	Exercice n 2006	Exercice n-1 2005
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats non stockés de matières et fournitures	359 478,00	300 773,87	Production vendue (CAT)	523 178,04	459 122,83
Services extérieurs	428 001,95	425 256,75	- prestations de services	432 688,79	389 706,94
Autres services extérieurs	382 938,69	379 079,49	- refacturation de matières premières	6 446,02	8 486,72
Impôts, taxes et versements assimilés	351 960,89	319 162,80	- refacturation de frais d'affranchissement	74 735,03	50 853,95
- sur rémunérations	327 990,44	300 569,80	- participation aux frais de transport	9 308,20	10 075,22
- autres	23 970,45	18 593,00	Dotations et produits de la tarification	5 561 651,40	4 951 433,98
Charges de personnel	5 443 013,60	5 195 377,72	- prix de journées	2 385 220,15	2 632 444,37
- salaires et traitements	3 808 483,40	3 548 577,98	- dotations globales	3 176 431,25	2 318 989,61
- charges sociales	1 634 530,20	1 646 799,74	Subventions d'exploitation et participations	1 397 935,36	1 376 316,21
Dotations aux amortissements et provisions	432 260,51	420 815,63	- subventions d'exploitation	1 654,63	957,03
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	216 392,51	209 082,68	- participations reçues	1 396 280,73	1 375 359,18
- sur actif circulant : dotations aux provisions		4 389,34	Reprise sur provisions	109 968,38	122 825,55
- pour risques et charges : dotations aux provisions	215 868,00	207 343,61	Transfert de charges	6 731,87	6 391,22
- diff. sur réalisation d'éléments d'actif : dotations aux provisions			Autres produits	92 788,63	95 442,91
Autres charges	11 702,17	1 705,27	- participations du personnel	92 788,63	95 442,91
- autres charges de gestion courante	11 702,17	1 705,27			
TOTAL I	7 409 355,81	7 042 171,53	TOTAL I	7 692 253,68	7 011 532,70
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	1,58	0,32
Intérêts et charges assimilés	7 499,25	421,75	Reprise sur provisions		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	47 870,40	34 070,45
TOTAL II	7 499,25	421,75	TOTAL II	47 871,98	34 070,77
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 085,06	15 409,97	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	56 314,73	27 516,05
- exercice courant	17 363,43	12 688,67	- exercice courant	51 254,60	25 853,07
- exercices antérieurs	2 721,63	2 721,30	- exercices antérieurs	5 060,13	1 662,98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- dotations à la réserve de trésorerie			- reprises sur la réserve de trésorerie		
- dotations aux amortissements et autres provisions			- reprises sur autres provisions		
TOTAL III	20 085,06	15 409,97	TOTAL III	56 314,73	27 516,05
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	7 436 940,12	7 058 003,25	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	7 796 440,39	7 073 119,52
Résultat comptable excédentaire (solde créditeur)	359 500,27	15 116,27	Résultat comptable déficitaire (solde débiteur)		
TOTAL GÉNÉRAL	7 796 440,39	7 073 119,52	TOTAL GÉNÉRAL	7 796 440,39	7 073 119,52

I- PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La Rencontre, association régie par la loi de 1901, affiliée à l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de parents et amis de personnes handicapées mentales, association reconnue d'utilité publique), gère les établissements à caractère médico-social suivants :

IME La Rencontre (<i>Institut Médico-Educatif</i>)	32 places
CAT Ateliers de La Rencontre (<i>Centre d'Aide par le Travail</i>)	148 places
Résidence Villa du Cèdre (<i>Foyer d'hébergement</i>) - Versailles	46 places
SAIS La Rencontre (<i>Service d'Accompagnement à l'habitat en milieu ordinaire et d'Insertion Sociale</i>) :	
- SAH (<i>Service Accueil Habitat</i>)	28 places
- Service Relais	35 places
SAJ La Rencontre (<i>Service d'Accueil de Jour</i>)	15 places ⁽¹⁾
	⁽¹⁾ Accueil alternatif de 30 personnes à mi-temps
C2A (<i>Club Accueil Amitié / Centre de loisirs</i>)	6 places ⁽²⁾
	⁽²⁾ Moyenne à temps plein d'une capacité maximale de 35 personnes à raison d'une fréquentation moyenne journalière de 15 personnes
Coordination Handicap Locale (CHL) pour le secteur de Versailles comportant 23 communes.	

Effectifs des personnel permanents des établissements : 95,75 ETP

II- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le cadre comptable est celui des principes généraux du code du commerce applicables aux associations, avec adaptation aux établissements sanitaires et sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif (instruction ministérielle "M21 privée" du 16 Mars 1987). Les comptes annuels de l'association constituent une sommation des comptes de chaque établissement tels qu'ils sont présentés à la tutelle administrative (Comptes Administratifs/Cf. Page 6).

	Rés. comptable	Repr. de résultat	Rés. administratif
IME La Rencontre	98 802,81	-6 505,64	92 297,17
CAT Ateliers de La Rencontre	74 389,74	44 223,84	118 613,58
Résidence Villa du Cèdre	60 188,19	47 685,25	107 873,44
Service Accueil Habitat	7 683,37	21 884,61	29 567,98
Service Relais	12 393,52	9 105,89	21 499,41
Service d'Accueil de Jour	3 057,05	2 417,83	5 474,88
Club Accueil Amitié	-664,01	6 807,76	6 143,75
Coordination Handicap Locale	53 148,13		53 148,13
Total des Budgets sociaux	308 998,80	125 619,54	434 618,34
Ateliers CAT	12 928,46		12 928,46
Siège	37 573,01		37 573,01
TOTAL GÉNÉRAL (REALISÉ)	359 500,27	125 619,54	485 119,81
<i>TOTAL GÉNÉRAL (BUDGET)</i>	<i>-107 704,00</i>	<i>125 619,00</i>	<i>17 915,00</i>

Les prestations de services réalisées par les ateliers de production du CAT au profit de certains établissements ne sont pas éliminées par la consolidation comptable, mais leur impact n'est pas significatif au niveau des comptes annuels.

III- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**1) Résultat :**

Les résultats comptables des établissements conventionnés sont présentés avant toute reprise administrative des résultats antérieurs.

Les résultats administratifs (après reprise des résultats N-2, soit 2004) sont présentés ci-dessus pour information.

2) Produits :

Avec les prix de journées et dotations globales perçus par les établissements conventionnés et le chiffre d'affaires des ateliers de productions, les produits incluent les remboursements de repas et des avantages en nature.

Les autres produits regroupent les participations des handicapés à des activités diverses et des indemnités journalières, ainsi que, pour les ateliers, le complément de rémunération des Travailleurs Handicapés versé par l'Etat.

IV- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DE BILAN**1- Fonds associatifs sans droit de reprise :**

Ces fonds sont constitués par :

- l'accumulation des excédents de la gestion propre de l'association,
- des subventions reçues sans contrepartie,
- de la part échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements, pour leur équipement.

2- Fonds associatifs avec droit de reprise :

Ces fonds sont constitués de la part non échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements.

3- Réserves :

Les réserves ont été constituées au cours des exercices antérieurs par affectation d'une part des excédents des gestions conventionnées.

Par ailleurs, ce poste inclut des "provisions" constituées par affectation des résultats des ateliers de production du CAT :

- soit pour investissement,
- soit pour assurer la rémunération des travailleurs handicapés en cas de baisse d'activité.

4- Subventions d'investissement renouvelables :

Les matériels financés par la taxe d'apprentissage restent la propriété de l'État, l'établissement utilisateur (IME) n'étant qu'affectataire de ces biens.

5- Provisions réglementées :

Les provisions ont été constituées,

- soit en vue de la constitution d'une réserve de trésorerie,
- soit pour neutraliser les plus values sur réalisation d'éléments de l'actif immobilisé.

6- Provisions pour risques et charges :

Provisions	01/01/2006	Dotations	Reprises	31/12/2006
Travaux	367 093	75 000	-6 650	435 443
Risques				
Charges	38 984	78 016		117 000
Salaires	138 156	62 852	-96 072	104 936
Total	544 233	215 868	-102 722	657 379

7- Situation nette :

	Fonds propres	Provisions p/risques et charges	TOTAUX
Total des ressources propres	3 484 706	657 379	4 142 085
dont :			
Fonds propres sous contrôle de tiers financeurs	1 137 410	305 539	1 442 949
Situation nette	2 347 296	351 841	2 699 136

8- Immobilisations :

Tous les amortissements sont linéaires. Et les durées généralement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments et constructions	50 ans
dont : CAT (constructions site annexe)	405 K€ 1981-2032
CAT (extension site annexe)	330 K€ ... 1989-2032
CAT (aménagement)	433 K€ 1998-2019
SAH (appartements)	292 K€ 1990-2041
SAJ (aménagement)	149 K€ 2003-2019
Association (aménagement)	31 K€ 2003-2014
Matériels et outillages électriques ou à moteur	5 ans
Autres matériels et outillages	10 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de transports	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autres matériels électriques et électroniques	5 ans

Immobilisations	01/01/2006	Acquisitions	Cessions	31/12/2006
Frais d'établissemt	64 510		-1 913	62 598
Constructions	1 665 158	38 674	-54 066	1 649 766
Mat. et outillage	715 722	51 305		767 027
Mat. de transports	358 581	82 452	-12 370	428 662
Mat. de bureau	284 226	23 449	-10 870	296 804
Mobilier	384 328	88 151	-4 911	467 568
Immo. en cours		1 568 405		1 568 405
Total	3 472 525	1 852 435	-84 131	5 240 829

Amortissements	01/01/2006	Dotations	Reprises	31/12/2006
Frais d'établissemt	34 852	4 933	-583	39 202
Constructions	803 948	69 484	-40 541	832 891
Mat. et outillage	628 224	36 596		664 820
Mat. de transports	262 747	40 535	-12 370	290 912
Mat. de bureau	208 741	34 416	-10 870	232 287
Mobilier	266 105	30 428	-4 911	291 622
Total	2 204 617	216 393	-69 275	2 351 734

9- Emprunts :

Capital restant dû	Dettes à - 1 an	Dettes à + 1 et - 5 ans	Dettes à + 5 ans
1 143 750	41 516	134 145	968 089

10- Créances et dettes :

Toutes les créances et les dettes d'exploitation sont réputées à moins d'un an y compris les créances de prix de journées du CAT lors de l'adoption par l'Etat en 1986 de leur financement par dotation globale, soit : 93 503 €

11- Valeurs mobilières de placement :

Le portefeuille de valeurs mobilières est entièrement investi en parts de fonds commun de placement de trésorerie : Plus-values latentes au 31/12/2006 NÉANT.

V- ENGAGEMENTS

- Projet en cours sur la maison de vie "La Thébaïde" (acompte de 1 524.49 € versé en 1997, et provision pour la réservation de trois places à 30 489,80 €),
 - Contrats en cours de crédit bail : montant non significatif,
 - Aucune provision pour congés du personnel et des travailleurs handicapés n'a été constituée dans les comptes administratifs des établissements conformément aux instructions constantes des DAS (qui n'admettent la charge qu'au règlement).
- Si elle avait été constituée et sans tenir compte parallèlement des prix de journées à recevoir, cette provision s'élèverait approximativement à : 254 K€

RÉCAPITULATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CLASSÉ PAR GROUPES FONCTIONNELS PAR ÉTABLISSEMENT

RÉCAPITULATION	IME	CAT	RÉSIDENCE	SAH	SERVICE RELAIS	SAJ	C2A	CHL	Total des Budgets sociaux	ATELIERS CAT	SIÈGE	TOTAL Réalisé 2006	TOTAL 2006 Budget retenu
ACHATS	27 731	61 806	93 809	19 313	3 985	7 738	9 192	7 092	230 667	124 714	4 097	359 478	341 932
SERVICES EXTÉRIEURS	3 409	5 031	10 241	859		2 591	568		22 699	6 293		28 993	34 195
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	140 645	129 340	19 619	9 129	6 541	17 953	1 713	5 756	330 695	6 743	3 863	341 300	354 906
GROUPE I : DÉP. AFF. À L'EXPL. COURANTE	171 785	196 177	123 668	29 301	10 526	28 282	11 473	12 848	584 061	137 750	7 960	729 771	731 033
PERSONNEL EXTÉRIEUR ET HONORAIRES	135	3 505		16 760	2 310	1 080	605		24 396		11 995	36 391	70 330
CHARGES FISCALES SUR RÉMUNÉRATIONS	57 994	83 613	74 890	39 100	22 022	21 490	5 108	7 545	311 763	11 521	4 706	327 990	347 538
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	455 838	721 517	602 493	330 400	170 714	172 326	53 180	69 571	2 576 039	1 156 235	76 209	3 808 483	4 101 171
CH. SOCIALES ET AUTRES CH. DE PERSONNEL	202 049	337 283	254 997	137 217	79 447	76 560	22 539	33 318	1 143 411	454 318	36 801	1 634 530	1 791 430
GROUPE II : DÉP. AFF. AU PERSONNEL	716 016	1 145 919	932 380	523 477	274 493	271 457	81 432	110 434	4 055 609	1 622 075	129 711	5 807 395	6 310 469
CHARGES DE GESTION COURANTE	35 930	132 443	131 456	15 961	13 422	13 768	1 771	29 654	374 405	27 569	26 253	428 227	418 823
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 785	39 716	35 765	16 851	9 429	9 858	3 083		142 487	16 660	-147 445	11 702	9 489
CHARGES FINANCIÈRES		7 210	38	250		1			7 499	0		7 499	1 270
CHARGES EXCEPTIONNELLES	282	18 990	333	177	85	38	13		19 917	168		20 085	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	20 947	111 289	25 606	22 275	5 002	24 203	3 777	6 235	219 334	16 572	10 487	246 393	268 851
DOTATIONS AUX PROVISIONS	45 000	137 035		3 833					185 868			185 868	194 849
GROUPE III : DÉP. AFF. À LA STRUCTURE	129 944	446 682	193 199	59 348	27 938	47 867	8 644	35 889	949 509	60 969	-110 704	899 774	893 282
(A) TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES D'EXPL.	1 017 745	1 788 778	1 249 247	612 126	312 957	347 606	101 550	159 171	5 589 180	1 820 794	26 967	7 436 940	7 934 784

PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 082 010	1 671 574	1 283 441	565 792	318 907	327 836	99 773	212 319	5 561 651			5 561 651	5 411 948
GROUPE I : PR DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉS	1 082 010	1 671 574	1 283 441	565 792	318 907	327 836	99 773	212 319	5 561 651			5 561 651	5 411 948
CHIFFRE D'AFFAIRES DU CAT										523 178		523 178	597 774
PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 268	107 975	21 702	19 221	5 316	16 427	1 113		199 021	1 288 675	3 027	1 490 724	1 745 879
GROUPE II : AUTRES PR RELATIFS À L'EXPLOITATION	27 268	107 975	21 702	19 221	5 316	16 427	1 113		199 021	1 811 853	3 027	2 013 902	2 343 653
PRODUITS FINANCIERS		1		1					2		47 870	47 872	31 725
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 271	20 138	4 293	463	1 127	6 400			34 692	11 722	9 900	56 315	24 663
AUTRES PRODUITS	5 000	63 480		34 332					102 812	10 146	3 742	116 700	15 091
GROUPE III : PR FINANCIERS ET PR NON ENCAISSABLES	7 271	83 619	4 293	34 796	1 127	6 400			137 506	21 869	61 512	220 887	71 479
(B) TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES D'EXPL.	1 116 548	1 863 168	1 309 435	619 810	325 350	350 663	100 886	212 319	5 898 178	1 833 722	64 540	7 796 440	7 827 080

(C) RÉSULTAT COMPTABLE (B-A)	98 803	74 390	60 188	7 683	12 394	3 057	-664	53 148	308 999	12 928	37 573	359 500	-107 704
-------------------------------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	--------------	-------------	---------------	----------------	---------------	---------------	----------------	-----------------

Reprise de résultat de la section d'exploitation n-2	-6 506	44 224	47 685	21 885	9 106	2 418	6 808		125 620			125 620	125 619
Report à nouveau affecté aux mesures d'exploitation													
(D) TOTAL DE LA SECTION D'EXPL. REPORTÉE	-6 506	44 224	47 685	21 885	9 106	2 418	6 808	0	125 620	0	0	125 620	125 619

(E) RÉSULTAT ADMINISTRATIF (C+D)	92 297	118 614	107 873	29 568	21 499	5 475	6 144	53 148	434 618	12 928	37 573	485 120	17 915
---	---------------	----------------	----------------	---------------	---------------	--------------	--------------	---------------	----------------	---------------	---------------	----------------	---------------